

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

États consolidés résumés des résultats	63
États consolidés résumés du résultat global	63
Bilans consolidés résumés	64
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	65
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	66
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	67
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	67
Note 2. Principales méthodes comptables et estimations comptables critiques et jugements	67
Note 3. Filiales	73
Note 4. Acquisitions d'entreprises	74
Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	76
Note 6. Impôt sur le résultat	77
Note 7. Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action ordinaire	78
Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	79
Note 9. Créances sur cartes de crédit	80
Note 10. Stocks	81
Note 11. Actifs détenus en vue de la vente	81
Note 12. Autres actifs	81
Note 13. Dette à court terme	82
Note 14. Dette à long terme	82
Note 15. Autres passifs	87
Note 16. Capital social	88
Note 17. Transactions portant sur le capital de Loblaw	90
Note 18. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	91
Note 19. Rémunération fondée sur des actions	92
Note 20. Instruments financiers	96
Note 21. Passifs éventuels	101
Note 22. Informations sectorielles	103

États consolidés résumés des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ⁱ⁾	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ⁱ⁾
Produits	15 226 \$	14 862 \$	38 002 \$	36 851 \$
Charges d'exploitation				
Coût des stocks vendus (note 10)	10 446	10 261	25 937	25 355
Frais de vente et charges générales et administratives	3 896	3 797	9 825	9 601
	14 342	14 058	35 762	34 956
Résultat d'exploitation	884	804	2 240	1 895
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	517	327	1 697	730
Bénéfice avant impôt sur le résultat	367	477	543	1 165
Impôt sur le résultat (note 6)	103	347	298	579
Bénéfice net (perte nette)	264	130	245	586
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 7)	83	65	(201)	293
Participations ne donnant pas le contrôle	181	65	446	293
Bénéfice net	264 \$	130 \$	245 \$	586 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) (note 7)				
De base	0,45 \$	0,40 \$	(1,53) \$	2,03 \$
Dilué(e)	0,44 \$	0,40 \$	(1,55) \$	2,01 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Bénéfice net	264 \$	130 \$	245 \$	586 \$
Autres éléments du résultat global				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion (note 20)	(7)	(22)	(25)	28
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie (note 20)	2	3	(13)	4
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 18)	(10)	64	(66)	77
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(15)	45	(104)	109
Résultat global	249	175	141	695
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	69	80	(272)	364
Participations ne donnant pas le contrôle	180	95	413	331
Résultat global	249 \$	175 \$	141 \$	695 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	5 oct. 2019	Aux 6 oct. 2018 ⁱ⁾	31 déc. 2018 ⁱ⁾
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	1 495 \$	1 853 \$	1 521 \$
Placements à court terme (note 8)	222	240	281
Dépôts de garantie (note 8)	—	402	—
Créances	1 298	1 284	1 329
Créances sur cartes de crédit (note 9)	3 263	3 023	3 309
Stocks (note 10)	5 057	4 836	5 001
Charges payées d'avance et autres actifs	382	345	370
Actifs détenus en vue de la vente (note 11)	123	34	44
Total des actifs courants	11 840	12 017	11 855
Immobilisations corporelles	11 591	11 671	12 101
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 2)	3 972	—	—
Immeubles de placement	4 763	4 998	4 847
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	793	735	734
Immobilisations incorporelles	7 584	8 057	7 958
Goodwill	4 776	4 775	4 781
Impôt différé	282	289	286
Dépôts de garantie (note 8)	59	82	87
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	33	108	78
Autres actifs (note 12)	1 042	1 052	1 087
Total des actifs	46 735 \$	43 784 \$	43 814 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Dette bancaire	152 \$	266 \$	56 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 205	5 428	5 762
Passif au titre de la fidélisation	238	267	228
Provisions	136	200	205
Impôt sur le résultat à payer	23	82	171
Dette à court terme (note 13)	1 252	1 342	1 579
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 14)	1 693	2 375	1 343
Tranche à moins d'un an des obligations locatives (note 2)	791	—	—
Participation des pharmaciens propriétaires	257	238	260
Total des passifs courants	9 747	10 198	9 604
Provisions	91	169	167
Dette à long terme (note 14)	12 853	13 204	13 975
Obligations locatives (note 2)	4 150	—	—
Passif lié aux parts de fiducie (note 20)	3 785	2 738	2 658
Impôt différé	2 261	2 598	2 515
Autres passifs (note 15)	936	696	691
Total des passifs	33 823	29 603	29 610
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 16)	3 630	1 045	3 583
Résultats non distribués	4 398	7 184	5 017
Surplus d'apport (notes 17 et 19)	(923)	(642)	(799)
Cumul des autres éléments du résultat global	203	171	239
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	7 308	7 758	8 040
Participations ne donnant pas le contrôle	5 604	6 423	6 164
Total des capitaux propres	12 912	14 181	14 204
Total des passifs et des capitaux propres	46 735 \$	43 784 \$	43 814 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Passifs éventuels (note 21).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions priviliégées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2018	2 766 \$	817 \$	3 583 \$	5 017 \$	(799) \$	224 \$	7 \$	8 \$	239 \$	6 164 \$	14 204 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 (note 2)	—	—	—	(115)	—	—	—	—	—	(394)	(509)
Solde retraité au 1^{er} janvier 2019	2 766 \$	817 \$	3 583 \$	4 902 \$	(799) \$	224 \$	7 \$	8 \$	239 \$	5 770 \$	13 695 \$
(Perte nette) bénéfice net	—	—	—	(201)	—	—	—	—	—	446	245
Autres éléments du résultat global ⁱ⁾	—	—	—	(35)	—	(26)	(10)	—	(36)	(33)	(104)
Résultat global	— \$	— \$	— \$	(236) \$	— \$	(26) \$	(10) \$	— \$	(36) \$	413 \$	141 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (notes 16 et 19)	46	—	46	(1)	(16)	—	—	—	—	(6)	23
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 16 et 19)	1	—	1	4	—	—	—	—	—	—	5
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 17 et 19)	—	—	—	—	(108)	—	—	—	—	(573)	(681)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars)											
– 1,565 \$	—	—	—	(239)	—	—	—	—	—	—	(239)
Par action privilégiée (en dollars)											
– Série I – 1,0875 \$	—	—	—	(10)	—	—	—	—	—	—	(10)
– Série III – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	(8)
– Série IV – 0,9750 \$	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	—	(7)
– Série V – 0,890625 \$	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	—	(7)
	47 \$	— \$	47 \$	(268) \$	(124) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(579) \$	(924) \$
Solde au 5 octobre 2019	2 813 \$	817 \$	3 630 \$	4 398 \$	(923) \$	198 \$	(3) \$	8 \$	203 \$	5 604 \$	12 912 \$

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Actions ordinaires	Actions priviliégées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2017	221 \$	817 \$	1 038 \$	7 188 \$	(432) \$	139 \$	1 \$	140 \$	6 861 \$	14 795 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9	—	—	—	(36)	—	—	—	—	(36)	(72)
Solde retraité au 1^{er} janvier 2018	221 \$	817 \$	1 038 \$	7 152 \$	(432) \$	139 \$	1 \$	140 \$	6 825 \$	14 723 \$
Bénéfice net	—	—	—	293	—	—	—	—	293	586
Autres éléments du résultat global ⁱ⁾	—	—	—	40	—	29	2	31	38	109
Résultat global	— \$	— \$	— \$	333 \$	— \$	29 \$	2 \$	31 \$	331 \$	695 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des actions (notes 16 et 19)	9	—	9	—	(11)	—	—	—	(4)	(6)
Actions rachetées et annulées (notes 16 et 19)	(2)	—	(2)	(96)	—	—	—	—	—	(98)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 16 et 19)	—	—	—	10	—	—	—	—	—	10
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes ⁱⁱ⁾ (notes 17 et 19)	—	—	—	—	(199)	—	—	—	(729)	(928)
Dividendes déclarés										
Par action ordinaire (en dollars)										
– 1,435 \$	—	—	—	(183)	—	—	—	—	—	(183)
Par action privilégiée (en dollars)										
– Série I – 1,0875 \$	—	—	—	(10)	—	—	—	—	—	(10)
– Série III – 0,9750 \$	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	(8)
– Série IV – 0,9750 \$	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	(7)
– Série V – 0,890625 \$	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	(7)
	7 \$	— \$	7 \$	(301) \$	(210) \$	— \$	— \$	— \$	(733) \$	(1 237) \$
Solde au 6 octobre 2018	228 \$	817 \$	1 045 \$	7 184 \$	(642) \$	168 \$	3 \$	171 \$	6 423 \$	14 181 \$

- i) Les autres éléments du résultat global comprennent des pertes actuarielles de 66 millions de dollars (gains de 77 millions de dollars en 2018), dont une tranche de 35 millions de dollars (gains de 40 millions de dollars en 2018) est présentée ci-dessus dans les résultats non distribués et une autre de 31 millions de dollars (gains de 37 millions de dollars en 2018), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également une perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie de 3 millions de dollars (profit de 2 millions de dollars en 2018) et un profit de change de 1 million de dollars (perte de 1 million de dollars en 2018).
- ii) Les transactions portant sur le capital de Loblaw comprennent une charge d'impôt sur le résultat sur les gains en capital d'environ 4 millions de dollars dans le surplus d'apport et 4 millions de dollars dans la participation ne donnant pas le contrôle comptabilisée dans le cadre de l'acquisition de CREIT (note 4) au deuxième trimestre de 2018.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ⁱ⁾	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ⁱ⁾
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	264 \$	130 \$	245 \$	586 \$
Ajouter (déduire) :				
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	517	327	1 697	730
Impôt sur le résultat (note 6)	103	347	298	579
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	701	530	1 770	1 330
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	1	15	4	17
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	42	34	58	44
Perte (profit) de change (note 20)	—	7	1	(16)
Variation des provisions	(34)	(46)	(69)	(149)
	1 594 \$	1 344 \$	4 004 \$	3 121 \$
Variation des créances sur cartes de crédit (note 9)	(20)	(45)	46	(21)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(307)	22	(246)	(362)
Impôt sur le résultat payé	(230)	(161)	(546)	(512)
Intérêts perçus	12	15	28	33
Intérêts perçus au titre de contrats de location-financement (note 2)	2	—	4	—
Autres	2	30	(7)	5
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 053 \$	1 205 \$	3 283 \$	2 264 \$
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(357) \$	(336) \$	(714) \$	(704) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(125)	(109)	(301)	(269)
Acquisition de CREIT, déduction faite de la trésorerie acquise (note 4)	—	—	—	(1 624)
Trésorerie reprise à la consolidation initiale des franchises (note 4)	6	5	15	14
Produit de la sortie d'actifs	11	48	50	65
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement (note 2)	2	—	6	—
Variation des placements à court terme	6	597	61	890
Variation des dépôts de garantie (note 8)	18	(403)	25	(398)
Autres	(21)	(38)	(129)	(113)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(460) \$	(236) \$	(987) \$	(2 139) \$
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	63 \$	18 \$	96 \$	156 \$
Variation de la dette à court terme (note 13)	(227)	112	(327)	84
Produit d'autres financements (note 15)	426	—	426	—
Intérêts payés	(254)	(485)	(710)	(768)
Dette à long terme – Émise (note 14)	443	955	1 315	3 860
– Remboursée (note 14)	(722)	(927)	(1 564)	(2 241)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 2)	(66)	—	(165)	—
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal (note 2)	(138)	—	(436)	—
Capital social – Émis (notes 16 et 19)	25	—	39	8
– Racheté et détenu en fiducie (note 16)	(1)	—	(6)	—
– Racheté et annulé (note 16)	—	(56)	—	(56)
Capital social ordinaire de Loblaw				
– Émis (notes 17 et 19)	25	24	80	62
– Racheté et détenu en fiducie (note 17)	—	—	(20)	—
– Racheté et annulé (note 17)	(309)	—	(774)	(844)
Parts de Propriétés de Choix – Émises (note 3)	—	—	345	—
– Frais d'émission	—	—	(14)	—
Dividendes – Aux porteurs d'actions ordinaires	(161)	(125)	(319)	(241)
– Aux porteurs d'actions privilégiées	(19)	(19)	(41)	(41)
– Aux actionnaires minoritaires	(117)	(116)	(228)	(228)
Autres	20	16	(20)	(60)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(1 012) \$	(603) \$	(2 323) \$	(309) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	—	1	3
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(418) \$	366 \$	(26) \$	(181) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 913	1 487	1 521	2 034
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 495 \$	1 853 \$	1 495 \$	1 853 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited.

Le 1^{er} novembre 2018, la société et les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») ont procédé à une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a cédé à la société sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») (la « réorganisation »). Dans le cadre de la réorganisation, la société a émis environ 26,6 millions d'actions ordinaires en faveur des porteurs d'actions ordinaires de Loblaw autres que la société et ses filiales (les « actionnaires minoritaires de Loblaw »). À l'issue de la réorganisation, la société détenait une participation véritable directe d'environ 65,4 % dans Propriétés de Choix (ce qui comprend une participation directe d'environ 3,8 % détenue par GWL dans Propriétés de Choix avant la réorganisation) et Propriétés de Choix est devenue un secteur d'exploitation à présenter de la société. Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a réalisé un placement. À la clôture du troisième trimestre de 2019, la société détenait une participation véritable de 62,9 % dans Propriétés de Choix.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter, Weston Foods, Propriétés de Choix et Loblaw. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation de Propriétés de Choix et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Au premier trimestre de 2019, toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Les chiffres comparatifs de Weston Foods et du poste « Autres et intersectoriel » ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le secteur d'exploitation Weston Foods inclut un chef de file de produits de boulangerie en Amérique du Nord qui offre des pains et petits pains, de même que des pains et petits pains surgelés et artisanaux ainsi que des gâteaux, des beignes, des tartes, des biscuits et d'autres produits partout au Canada et aux États-Unis.

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

Les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods est plus importante aux troisième et quatrième trimestres et l'est moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

Note 2. Principales méthodes comptables et estimations comptables critiques et jugements

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations comptables critiques et jugements décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2018 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, à l'exception de la norme comptable entrée en vigueur en 2019. Les modifications aux principales méthodes comptables sont décrites plus bas.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») et la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2018 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société le 18 novembre 2019.

Norme comptable adoptée en 2019

IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente le contrôle qu'ils exercent sur le bien sous-jacent et leur droit de l'utiliser, et une obligation locative qui représente leur obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Les exigences de comptabilisation s'appliquant au bailleur demeurent semblables à celles de l'IAS 17.

L'IFRS 16 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels elle est le preneur, la société avait le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée lors de la transition à l'IFRS 16. La société a adopté la norme le 1^{er} janvier 2019 selon l'approche rétrospective modifiée. Elle a appliqué les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2019 sans retraitement des chiffres de la période comparative. Selon l'approche rétrospective modifiée, la société a choisi d'évaluer l'ensemble des actifs au titre de droits d'utilisation de manière rétrospective comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début des contrats de location.

La quasi-totalité des contrats de location simple de la société sont des contrats de location immobiliers visant des magasins de détail, des centres de distribution et des bureaux. Les autres biens loués comprennent des véhicules à passagers, des camions et du matériel informatique. La société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard de ses contrats de location simple, sauf pour certains contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et certaines catégories de biens sous-jacents dont les durées du contrat de location sont de 12 mois ou moins. La charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Il n'y a pas d'incidence importante au titre des contrats de location-financement existants de la société aux termes de l'IAS 17 en tant que preneur.

La société possède et loue également des immeubles qui sont loués ou sous-loués à des tiers, respectivement. Les sous-locations ont principalement trait à des franchisés non consolidés et à des locataires complémentaires. En tant que bailleur intermédiaire, la société a évalué de nouveau le classement de ses contrats de sous-location en fonction des actifs au titre de droits d'utilisation découlant du bail principal et a comptabilisé une créance correspondante au titre du contrat de location-financement lorsque la conclusion de la réévaluation s'est avérée être que le contrat de sous-location était un contrat de location-financement.

L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions relatives à la comptabilisation et de mesures de simplification. La société a appliqué les exemptions relatives à la comptabilisation et les mesures de simplification suivantes :

- elle a conservé l'ancienne définition d'un contrat de location pour les contrats en vigueur à la date de l'application initiale;
- elle a exclu certains contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et certains contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16;

- elle a appliqué la norme à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires, notamment des contrats de location de véhicules et d'équipement;
- elle a appliqué un seul taux d'actualisation à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires à la date d'application initiale;
- elle a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de l'application initiale;
- elle a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de l'application initiale.

La société n'a pas eu recours à la mesure de simplification qui permet à un preneur d'évaluer si des contrats de location sont déficitaires en appliquant l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, immédiatement avant la date d'application initiale plutôt que de procéder à un test de dépréciation. À la date de l'application initiale, la société a appliqué les exigences de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et a comptabilisé dans les résultats non distribués d'ouverture des pertes de valeur de 62 millions de dollars sur les actifs au titre de droits d'utilisation, ce qui représente un montant additionnel de 16 millions de dollars venant s'ajouter à la provision au titre des contrats déficitaires.

L'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan de la société au 1^{er} janvier 2019 se présente comme suit :

Bilan consolidé résumé

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 1 ^{er} janvier 2019
Actifs courants	
Charges payées d'avance et autres actifs	(62) \$
Total des actifs courants	(62) \$
Immobilisations corporelles ⁱ⁾	(435)
Actifs au titre de droits d'utilisation ⁱ⁾	4 114
Immobilisations incorporelles	(82)
Impôt différé	32
Autres actifs	85
Total des actifs	3 652 \$
Passifs courants	
Fournisseurs et autres passifs	(11) \$
Provisions	(4)
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme ⁱ⁾	(37)
Tranche à moins d'un an des obligations locatives ^{i), ii)}	736
Total des passifs courants	684 \$
Provisions	(76)
Dette à long terme ⁱ⁾	(498)
Obligations locatives ^{i), ii)}	4 350
Impôt différé	(89)
Autres passifs	(210)
Participations ne donnant pas le contrôle	(394)
Résultats non distribués	(115)
Total des passifs et des capitaux propres	3 652 \$

- i) Les contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location-financement en vertu de l'IAS 17 ont été comptabilisés dans les immobilisations corporelles, la tranche à moins d'un an de la dette à long terme et la dette à long terme. Depuis le 1^{er} janvier 2019, ces soldes sont compris dans les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives.
- ii) Le calcul des obligations locatives ne tient pas compte des contrats de location à court terme ou des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ni des contrats de location aux termes desquels les paiements au titre de la location peuvent varier et ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Ces charges au titre de contrats de location sont la plupart du temps systématiquement comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour calculer les obligations locatives, la société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 4,39 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était d'environ 10 ans au 1^{er} janvier 2019.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019 et les engagements aux termes de contrats de location simple présentés en vertu de l'IAS 17 au 31 décembre 2018, actualisés selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré à la date de l'application initiale :

(en millions de dollars)	Au	
	1 ^{er} janvier 2019	
Engagement aux termes de contrats de location simple au 31 décembre 2018 présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société	4 826 \$	
Montant actualisé selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1 ^{er} janvier 2019	3 932 \$	
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 31 décembre 2018	535	
Options de renouvellement et de résiliation dont le preneur a la certitude raisonnable d'exercer	619	
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019	5 086 \$	
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	736 \$	
Obligations locatives	4 350	
Total des obligations locatives	5 086 \$	

En 2019, la variation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives pour l'exercice à ce jour s'est présentée comme suit :

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau qui suit présente l'évolution du coût et du cumul de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation au 5 octobre 2019 et pour la période close à cette date :

(en millions de dollars)	40 semaines closes les		
	Immeubles	Autres	5 oct. 2019 Total
Coût			
Solde à l'ouverture de la période	4 046 \$	68 \$	4 114 \$
Entrées de contrats de location	88	2	90
Prorogations de contrats de location et autres éléments	205	—	205
Solde à la clôture de la période	4 339 \$	70 \$	4 409 \$
Cumul de l'amortissement			
Solde à l'ouverture de la période	— \$	— \$	— \$
Amortissement	418	19	437
Solde à la clôture de la période	418 \$	19 \$	437 \$
Valeur comptable au 5 octobre 2019	3 921 \$	51 \$	3 972 \$

Obligations locatives

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations locatives au 5 octobre 2019 et pour la période close à cette date :

(en millions de dollars)	40 semaines closes les
	5 oct. 2019
Solde à l'ouverture de la période	5 086 \$
Entrées de contrats de location	90
Prorogations de contrats de location et autres éléments	201
Paielements au titre de la location	(601)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	165
Solde à la clôture de la période	4 941 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	791
Obligations locatives	4 150
Total des obligations locatives	4 941 \$

Modifications des principales méthodes comptables relatives aux contrats de location

Comme elle a appliqué l'approche rétrospective modifiée, la société n'a pas retraité les données comparatives de la période comparative de l'exercice précédent. Par conséquent, les données comparatives continuent d'être présentées selon l'IAS 17 et les interprétations connexes.

Méthode s'appliquant depuis le 1^{er} janvier 2019

À titre de preneur La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative en fonction de la valeur actualisée des paiements futurs au titre de la location lorsque le bailleur met le bien loué à sa disposition. Les paiements au titre de la location pour des biens qui sont exemptés du fait de l'exemption à court terme et de l'exemption relative à la faible valeur ainsi que les paiements variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont la plupart du temps comptabilisés systématiquement dans les frais de vente et charges générales et administratives.

L'évaluation des obligations locatives comprend les paiements fixes et fixes en substance, ainsi que les paiements variables au titre de la location qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. S'il y a lieu, les obligations locatives comprennent aussi le prix d'exercice de toute option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer, les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location si la durée du contrat de location reflète également l'exercice de l'option de résiliation du contrat de location ainsi que les sommes que la société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle. Après la comptabilisation initiale, la société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'un changement est apporté à la durée d'un contrat de location, à l'évaluation d'une option d'achat d'un bien loué, aux sommes que la société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle ou au montant des paiements futurs au titre de la location en raison d'une modification d'un indice ou d'un taux associé au paiement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant initial des obligations locatives majoré des coûts directs initiaux, des paiements au titre de la location effectués à la date de début du contrat de location ou avant cette date, déduction faite de tout avantage incitatif reçu, et des coûts de mise hors service. Après la comptabilisation initiale, la société applique le modèle du coût aux actifs au titre de droits d'utilisation, sauf dans le cas des actifs au titre de droits d'utilisation qui répondent à la définition d'un immeuble de placement au sens de l'IAS 40, *Immeubles de placement*, auxquels elle applique le modèle de la juste valeur. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul de l'amortissement, du cumul des pertes de valeur, tel qu'il est prescrit par l'IAS 36, et de toute réévaluation d'obligations locatives. Les actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité de l'actif et la durée du contrat de location.

Les taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur actualisée correspondent aux taux d'intérêt implicites des contrats de location s'il est possible de déterminer facilement ces taux. Sinon, ils correspondent aux taux d'emprunt marginaux de la société. La durée des contrats de location utilisée correspond à la période contractuelle durant laquelle les contrats de location sont non résiliables, à laquelle s'ajoutent les périodes couvertes par une option de renouvellement des contrats de location que la société a la certitude raisonnable d'exercer et les périodes couvertes par toute option de résiliation des contrats de location que la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Lorsqu'un contrat contient à la fois des composantes locatives et des composantes non locatives, la société répartira la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. Les prix distincts relatifs sont déterminés en maximisant l'utilisation d'informations observables concernant le prix qu'un fournisseur demanderait pour un bien ou un service similaire.

Pour ce qui est des transactions de cession-bail, la société applique les exigences de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), afin de déterminer si la cession d'un bien doit être comptabilisée comme une vente. Si la cession du bien constitue une vente, alors la société évaluera l'actif au titre du droit d'utilisation découlant de la transaction de cession-bail proportionnellement à la valeur comptable antérieure du bien dont elle conserve le droit d'utilisation.

À titre de bailleur Les principales méthodes comptables que la société applique à titre de bailleur demeurent essentiellement les mêmes. À titre de bailleur, la répartition des produits tirés des activités ordinaires entre les différentes composantes du contrat est comptabilisée conformément aux dispositions de l'IFRS 15.

À la date à laquelle elle met le bien loué sous-jacent à la disposition du preneur, la société classe chaque contrat de location soit à titre de contrat de location simple, soit à titre de contrat de location-financement. Un contrat de location est classé à titre de contrat de location-financement s'il a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages liés au bien sous-jacent; sinon, il est classé à titre de contrat de location simple. Les produits locatifs tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur toute la durée du contrat de location, tandis que les produits locatifs tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés sur une base systématique qui reflète le taux de rendement qu'obtient la société sur l'investissement net dans le bien loué.

Lorsque la société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle détermine le classement du contrat de sous-location en fonction de l'actif au titre du droit d'utilisation.

Estimations comptables critiques et jugements au titre des contrats de location

Jugements posés en lien avec les méthodes comptables mises en œuvre La direction exerce un jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, les rendements des magasins et les pratiques commerciales antérieures. Les périodes visées par des options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la direction a la certitude raisonnable que l'option sera exercée. La direction considère le seuil de certitude raisonnable comme un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou le secteur de la vente au détail pourrait influencer sur l'évaluation par la direction de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la direction des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur le bilan et l'état des résultats de la société.

Principales sources d'estimation Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou au portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque bien loué ou du portefeuille de biens loués en prenant en considération le degré de solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur du bien loué sous-jacent ainsi que l'environnement économique dans lequel le bien loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent changer par suite de changements macroéconomiques.

Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société.

		5 oct. 2019		Aux 6 oct. 2018		31 décembre 2018	
		Nombre d'actions/de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions/de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions/de parts détenues	Participation véritable
Loblaw	Actions ordinaires ⁱ⁾	187 815 136	51,8 %	187 815 136	50,1 %	187 815 136	50,4%
	Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾	389 961 783	s. o.	389 961 783	s. o.	389 961 783	s. o.
	Parts de fiducie ⁱⁱⁱ⁾	50 661 415	s. o.	46 856 415	s. o.	46 856 415	s. o.
Propriétés de Choix		440 623 198	62,9 %	436 818 198	65,4 %	436 818 198	65,4%

- i) Comprend 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw données en nantissement aux termes du contrat à livrer sur actions (note 20).
- ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie. Au 5 octobre 2019 et au 31 décembre 2018, la totalité des parts échangeables étaient détenues par GWL (au 6 octobre 2018, la totalité des parts échangeables étaient détenues par Loblaw).
- iii) Représente les parts de fiducie détenues directement par GWL au 5 octobre 2019 et au 31 décembre 2018, soit respectivement 50 661 415 parts et 46 856 415 parts. Au 6 octobre 2018, GWL et Loblaw détenaient respectivement 25 356 415 parts et 21 500 000 parts.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a réalisé un placement par voie de prise ferme visant 30 042 250 parts de fiducie (les « parts ») au prix de 13,15 \$ la part, pour un produit brut global d'environ 395 millions de dollars et un produit net d'environ 381 millions de dollars (le « placement »). Le placement consistait en la vente, par voie de prise ferme, de 26 237 250 parts à un syndicat de preneurs fermes et en l'acquisition par la société de 3 805 000 parts pour environ 50 millions de dollars. Propriétés de Choix a engagé des frais d'émission de 14 millions de dollars comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5).

Note 4. Acquisitions d'entreprises

Consolidation des franchises Loblaw comptabilise la consolidation des franchises existantes comme des acquisitions d'entreprises et consolide ses franchises à compter de la date à laquelle le franchisé conclut un nouveau contrat de franchise simplifié avec Loblaw. Les actifs acquis et les passifs repris par suite de la consolidation ont été évalués à la date d'acquisition au moyen des justes valeurs qui se rapprochent des valeurs comptables des franchises à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation des franchises acquises ont été inclus dans les résultats d'exploitation de Loblaw à compter de la date d'acquisition.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants comptabilisés au titre des actifs acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle aux dates d'acquisition :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Actif net acquis :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 \$	5 \$	15 \$	14 \$
Stocks	14	20	38	53
Immobilisations corporelles	22	26	49	67
Fournisseurs et autres passifs ⁱ⁾	(14)	(12)	(38)	(28)
Autres passifs ⁱ⁾	(22)	(37)	(52)	(97)
Participations ne donnant pas le contrôle	(6)	(2)	(12)	(9)
Total de l'actif net acquis	— \$	— \$	— \$	— \$

- i) À la consolidation, les fournisseurs et autres passifs et les autres passifs sont éliminés des créances, des créances liées aux prêts consentis à des franchisés et des placements dans des franchises qui sont détenus par Loblaw.

Acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust par Propriétés de Choix Le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a acquis tous les actifs et repris la totalité des passifs de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »), y compris la dette en cours, en contrepartie d'un montant total de 3 708 millions de dollars. La contrepartie s'est composée d'un montant en trésorerie de 1 652 millions de dollars et de l'émission de 182 836 481 parts de fiducie.

Au deuxième trimestre de 2019, la société a achevé la répartition du prix d'achat, comme suit :

(en millions de dollars)	Au 4 mai 2018
Actifs nets acquis :	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 \$
Créances et autres actifs	50
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	196
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	683
Immeubles de placement	4 730
Immobilisations incorporelles	30
Goodwill	366
Fournisseurs et autres passifs	(172)
Dette à long terme	(1 841)
Passifs d'impôt différé	(366)
Total des actifs nets acquis	3 708 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Charges d'intérêts :				
Dettes à long terme	183 \$	188 \$	494 \$	472 \$
Obligations locatives (note 2)	66	—	165	—
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	16	12	33	30
Distributions sur les parts de fiducie ⁱ⁾	48	43	137	83
Frais d'émission de Propriétés de Choix ⁱ⁾	—	—	14	—
Fiducies de financement indépendantes	6	6	15	14
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 18)	3	3	7	9
Dettes bancaires	2	2	6	6
Intérêts inscrits à l'actif	(1)	(1)	(4)	(3)
	323 \$	253 \$	867 \$	611 \$
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	(6) \$	(1) \$	(8) \$	(4) \$
Produits d'intérêts à court terme	(12)	(13)	(29)	(33)
	(18) \$	(14) \$	(37) \$	(37) \$
Contrat à livrer ⁱⁱ⁾	43 \$	(33) \$	114 \$	(64) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 20)	169	(55)	753	44
Charge liée à Glenhuron Bank Limited (note 6)	—	176	—	176
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	517 \$	327 \$	1 697 \$	730 \$

- i) Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a émis 182 836 481 nouvelles parts de fiducie en faveur des porteurs de parts autres que la société et Loblaw (note 4). Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a conclu le placement visant la vente de 26 237 250 nouvelles parts de fiducie (note 3).
- ii) Le troisième trimestre de 2019 et l'exercice à ce jour tiennent compte d'une charge hors trésorerie de 52 millions de dollars (produit hors trésorerie de 25 millions de dollars en 2018) et de 136 millions de dollars (produit hors trésorerie de 44 millions de dollars en 2018), respectivement, liée à l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw (note 20). Il s'agit d'un ajustement hors trésorerie résultant des fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. À l'échéance, tout montant en trésorerie versé au titre du contrat à livrer peut être contrebalancé par la vente des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, les chiffres comprennent également des produits de désactualisation à terme de 16 millions de dollars (15 millions de dollars en 2018) et de 39 millions de dollars (36 millions de dollars en 2018), respectivement, et des coûts à terme de 7 millions de dollars (7 millions de dollars en 2018) et de 17 millions de dollars (16 millions de dollars en 2018), respectivement, liés au contrat à livrer.

Note 6. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de 2019 s'est établie à 103 millions de dollars (347 millions de dollars en 2018) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 28,1 % (72,7 % en 2018). La baisse du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à une charge de 191 millions de dollars liée à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») comptabilisée au troisième trimestre de 2018, à l'incidence de la tranche non imposable du profit sur la vente d'un portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix (note 15), à la reprise de certaines réserves fiscales à la suite d'une vérification fiscale qui comprenait une révision des coûts d'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») engagés en 2014 et à la diminution de certains autres éléments non déductibles, en partie contrebalancées par l'augmentation de l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 298 millions de dollars (579 millions de dollars en 2018) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 54,9 % (49,7 % en 2018). La hausse du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'augmentation de l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancée par une charge de 191 millions de dollars liée à Glenhuron comptabilisée au troisième trimestre de 2018, par l'incidence de la tranche non imposable du profit sur la vente d'un portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix, par la reprise de certaines réserves fiscales à la suite d'une vérification fiscale qui comprenait une révision des coûts d'acquisition de Shoppers Drug Mart engagés en 2014 et par la diminution de certains éléments non déductibles.

Le 7 septembre 2018, la Cour canadienne de l'impôt (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw, qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devraient être imposés au Canada.

Le 4 octobre 2018, Loblaw a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale (note 21). Même si Loblaw croit au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, dont une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat. Loblaw est d'avis que cette provision suffira pour couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Au troisième trimestre de 2018, Loblaw a versé un montant en trésorerie de 235 millions de dollars aux fins du paiement de l'impôt et des intérêts à payer par suite de la décision de la Cour de l'impôt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 7. Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	83 \$	65 \$	(201) \$	293 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	69 \$	51 \$	(235) \$	259 \$
Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	—	(3)	(2)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	68 \$	51 \$	(238) \$	257 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 16)	153,6	127,7	153,5	127,7
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions ⁱ⁾ (en millions)	0,2	0,4	0,2	0,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁱⁱ⁾ (en millions)	153,8	128,1	153,7	128,1
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire (en dollars)	0,45 \$	0,40 \$	(1,53) \$	2,03 \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	0,44 \$	0,40 \$	(1,55) \$	2,01 \$

- i) Au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, 519 812 (576 944 en 2018) et 1 256 301 (663 477 en 2018) instruments potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net (de la perte nette) dilué(e) par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.
- ii) Comprend l'incidence des instruments dilutifs aux fins du calcul du bénéfice net (de la perte nette) dilué(e) par action ordinaire.

Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux	
		6 oct. 2018	31 déc. 2018
Trésorerie	700 \$	774 \$	661 \$
Équivalents de trésorerie :			
Acceptations bancaires	345	393	258
Bons du Trésor	394	568	405
Papier commercial de sociétés	56	118	197
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 495 \$	1 853 \$	1 521 \$

Placements à court terme

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux	
		6 oct. 2018	31 déc. 2018
Acceptations bancaires	23 \$	110 \$	85 \$
Bons du Trésor	150	83	143
Papier commercial de sociétés	49	47	52
Autres	—	—	1
Placements à court terme	222 \$	240 \$	281 \$

Dépôts de garantie

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux	
		6 oct. 2018	31 déc. 2018
Trésorerie	46 \$	47 \$	48 \$
Bons du Trésor ⁱ⁾	13	168	39
Acceptations bancaires ⁱ⁾	—	269	—
Dépôts de garantie	59 \$	484 \$	87 \$

i) Au 6 octobre 2018, les dépôts de garantie comprennent des bons du Trésor de 133 millions de dollars et des acceptations bancaires de 269 millions de dollars ayant trait à la Banque le Choix du Président aux fins du remboursement des billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle* remboursés le 17 octobre 2018 (note 9).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 9. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux	
		6 oct. 2018 ⁱ⁾	31 déc. 2018 ⁱ⁾
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 451 \$	3 186 \$	3 476 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(188)	(163)	(167)
Créances sur cartes de crédit	3 263 \$	3 023 \$	3 309 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 14)	1 000 \$	1 150 \$	750 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes (note 13)	550	690	915
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 550 \$	1 840 \$	1 665 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Au troisième trimestre de 2019, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars, échéant le 17 juillet 2024 et portant intérêt à un taux moyen pondéré de 2,28 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 8 millions de dollars et à un taux d'intérêt effectif net de 2,94 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Au troisième trimestre de 2018, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2023 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 3,10 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 1 million de dollars et à un taux d'intérêt effectif net de 3,15 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Depuis le début de l'exercice 2019, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 365 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes en raison d'exigences de capitalisation moindres.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence à la clôture du troisième trimestre de 2019 et s'y est conformée pour l'exercice 2019 à ce jour.

Note 10. Stocks

Les composantes des stocks se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux 6 oct. 2018	31 déc. 2018
Matières premières et fournitures	68 \$	70 \$	68 \$
Produits finis	4 989	4 766	4 933
Stocks	5 057 \$	4 836 \$	5 001 \$

Pour les stocks comptabilisés à la clôture du troisième trimestre de 2019, Loblaw a inscrit une provision au titre des stocks de 31 millions de dollars (35 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 37 millions de dollars au 31 décembre 2018) liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation. Cette diminution de valeur est incluse dans le coût des stocks vendus. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés aux troisièmes trimestres et pour les périodes de neuf mois clos le 5 octobre 2019 et le 6 octobre 2018.

Note 11. Actifs détenus en vue de la vente

Loblaw classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois et qui répondent aux critères énoncés dans l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs ont été utilisés précédemment dans le secteur Vente au détail de Loblaw. Au troisième trimestre de 2019, Loblaw a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars (perte négligeable en 2018) tiré de la vente de ces actifs. Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé un profit net de 4 millions de dollars (perte négligeable en 2018) à la vente de ces actifs. En 2019, aucune perte de valeur (perte négligeable en 2018) n'a été comptabilisée à l'égard de ces biens.

Note 12. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux 6 oct. 2018	31 déc. 2018
Juste valeur du contrat à livrer sur actions (note 20)	459 \$	515 \$	556 \$
Placements divers et autres créances	88	65	51
Actif net au titre des prestations constituées (note 18)	178	215	233
Créance liée aux contrats de location-financement	62	—	—
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	278	197	187
Autres	183	119	159
Total des autres actifs	1 248 \$	1 111 \$	1 186 \$
Partie courante des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	(206)	(59)	(99)
Autres actifs	1 042 \$	1 052 \$	1 087 \$

- i) La partie courante des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir est incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs aux bilans consolidés résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 13. Dette à court terme

Les composantes de la dette à court terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux 6 oct. 2018	31 déc. 2018
Autres fiducies de titrisation indépendantes (note 9)	550 \$	690 \$	915 \$
Déventures de série B ⁱ⁾	702	652	664
Dette à court terme	1 252 \$	1 342 \$	1 579 \$

i) Les déventures de série B émises par GWL sont remboursables à vue et sont garanties par le nantissement de 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Autres fiducies de titrisation indépendantes L'encours de la dette à court terme se rapporte aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes avec droit de recours (note 9).

À la clôture du troisième trimestre de 2019, le passif brut éventuel global aux termes des lettres de crédit en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 50 millions de dollars (62 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 89 millions de dollars au 31 décembre 2018), soit 9 % (9 % au 6 octobre 2018 et 10 % au 31 décembre 2018) du montant des créances sur cartes de crédit titrisées.

Note 14. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux 6 oct. 2018	31 déc. 2018
Déventures	10 377 \$	9 908 \$	9 918 \$
Facilités de crédit à terme non garanties	—	800	800
Dette à long terme garantie par une hypothèque	1 236	1 329	1 328
Emprunts pour la construction	25	18	21
Certificats de placement garanti	1 327	981	1 141
Fiducie de titrisation indépendante (note 9)	1 000	1 150	750
Fiducies de financement indépendantes	501	545	536
Facilités de crédit engagées	117	340	325
Obligations découlant de contrats de location-financement ⁱ⁾	—	546	535
Coûts de transaction et autres	(37)	(38)	(36)
Total de la dette à long terme	14 546 \$	15 579 \$	15 318 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	(1 693)	(2 375)	(1 343)
Dette à long terme	12 853 \$	13 204 \$	13 975 \$

i) En raison de la mise en œuvre de l'IFRS 16, les obligations découlant de contrats de location-financement sont comprises dans les obligations locatives (note 2).

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du troisième trimestre et les ont respectées pour l'exercice 2019 à ce jour.

Débetures Le tableau qui suit présente un résumé des débetures émises ou prises en charge au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			40 semaines closes les	
			5 oct. 2019	6 oct. 2018
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série I	3,01 %	21 mars 2022	— \$	300 \$
– Série J	3,55 %	10 janvier 2025	—	350
– Série K	3,56 %	9 septembre 2024	—	550
– Série L	4,18 %	8 mars 2028	—	750
– Série M	3,53 %	11 juin 2029	750	—
– Série A-C	3,68 %	24 juillet 2018	—	125
– Série B-C	4,32 %	15 janvier 2021	—	100
– Série C-C	2,56 %	30 novembre 2019	—	100
– Série D-C	2,95 %	18 janvier 2023	—	125
Total des débetures émises			750 \$	2 400 \$

Aucune débeture n'a été émise ou prise en charge aux troisièmes trimestres de 2019 et de 2018.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures et des facilités de crédit à terme non garanties remboursés au cours des périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets de Corporation Shoppers Drug Mart	2,36 %	24 mai 2018	— \$	— \$	— \$	275 \$
Emprunt à terme de Les Compagnies Loblaw Limitée ⁱ⁾	Variable	28 mars 2019	—	48	—	48
Emprunt à terme de Les Compagnies Loblaw Limitée ⁱⁱ⁾	Variable	28 mars 2019	—	250	—	250
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série A-C	3,68 %	24 juillet 2018	—	125	—	125
– Série A	3,55 %	5 juillet 2018 ⁱⁱⁱ⁾	—	—	—	400
– Série 7	3,00 %	20 septembre 2019 ⁱⁱⁱ⁾	200	—	200	—
– Série C-C	2,56 %	30 novembre 2019 ⁱⁱⁱ⁾	100	—	100	—
Emprunt à terme de Propriétés de Choix ^{iv)}	Variable	4 mai 2022	—	—	175	—
Emprunt à terme de Propriétés de Choix ^{v)}	Variable	4 mai 2023	400	—	625	—
Total des débentures et des facilités de crédit à terme non garanties remboursées			700 \$	423 \$	1 100 \$	1 098 \$

- i) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %, a été remboursée le 29 août 2018.
- ii) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,13 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,13 %, a été remboursée le 29 août 2018.
- iii) Les débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix de série A ont été remboursées le 12 février 2018 et celles de série 7 et de série C-C, le 27 juin 2019.
- iv) La facilité de crédit à terme de Propriétés de Choix portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %, a été remboursée le 11 juin 2019.
- v) La facilité de crédit à terme de Propriétés de Choix portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %, a été remboursée le 11 juin 2019 et le 30 septembre 2019.

Certificats de placement garanti (les « CPG ») Le tableau qui suit résume les activités liées à l'émission de CPG de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Solde à l'ouverture de la période	1 225 \$	950 \$	1 141 \$	852 \$
CPG émis	154	117	338	269
CPG arrivés à échéance	(52)	(86)	(152)	(140)
Solde à la clôture de la période	1 327 \$	981 \$	1 327 \$	981 \$

Fiducies de financement indépendantes Loblaw accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 6 octobre 2018 et au 31 décembre 2018) sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 6 octobre 2018 et au 31 décembre 2018) du capital des prêts en cours.

Au deuxième trimestre de 2019, Loblaw a renouvelé la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes et l'a prorogée jusqu'au 27 mai 2022.

Facilités de crédit engagées Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	5 oct. 2019		Aux 6 oct. 2018		Aux 31 déc. 2018	
		Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	117	1 500	340	1 500	325
Total des lignes de crédit engagées		2 500 \$	117 \$	2 500 \$	340 \$	2 500 \$	325 \$

Tranche à moins d'un an de la dette à long terme La tranche à moins d'un an de la dette à long terme se compose des éléments suivants :

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux 6 oct. 2018	Aux 31 déc. 2018
Déventures	899 \$	1 000 \$	300 \$
CPG	394	209	274
Fiducie de titrisation indépendante	250	400	—
Fiducies de financement indépendantes	—	545	536
Obligations découlant de contrats de location-financement	—	41	37
Dette à long terme garantie par une hypothèque	125	180	182
Emprunts pour la construction	25	—	14
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 693 \$	2 375 \$	1 343 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Rapprochement de la dette à long terme Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement avec la dette à long terme pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Total de la dette à long terme à l'ouverture de la période	14 816 \$	15 541 \$	15 318 \$	12 092 \$
Reclassement des obligations découlant de contrats de location-financement attribuable à l'IFRS 16 (note 2)	—	—	(535)	—
Dette à long terme, compte tenu du reclassement, à l'ouverture de la période	14 816	15 541	14 783	12 092
Total de la dette à long terme prise en charge à l'acquisition de CREIT (note 4)	—	—	—	1 840
Émissions de titres de créances à long terme ^{i), ii)}	443	955	1 315	3 860
Remboursements sur la dette à long terme ⁱ⁾	(722)	(927)	(1 564)	(2 241)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	(279)	28	(249)	1 619
Entrées de contrats de location-financement	—	6	—	13
Autres variations hors trésorerie	9	4	12	15
Total des montants hors trésorerie liés aux activités liées à la dette à long terme	9	10	12	28
Total de la dette à long terme à la clôture de la période	14 546 \$	15 579 \$	14 546 \$	15 579 \$

- i) Comprend les émissions nettes ou les remboursements nets provenant des facilités de crédit de Propriétés de Choix selon les activités de la période.
- ii) Comprend les remboursements nets provenant de la fiducie de financement indépendante, qui constituent des titres de créance renouvelables.

Note 15. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux	
		6 oct. 2018	31 déc. 2018
Passif financier	397 \$	— \$	— \$
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies (note 18)	387	344	347
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	115	108	115
Obligation différée découlant d'un contrat de location ⁱ⁾	—	144	148
Juste valeur des contrats de location acquis ⁱ⁾	—	57	54
Passif au titre de la rémunération fondée sur des actions (note 19)	14	5	6
Autres ⁱ⁾	23	38	21
Autres passifs	936 \$	696 \$	691 \$

i) Certains soldes ont été touchés par la mise en œuvre de l'IFRS 16 (note 2).

Opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix Le 30 septembre 2019, Propriétés de Choix a cédé à un tiers un portefeuille de 30 immeubles répartis partout au Canada, pour une contrepartie globale de 426 millions de dollars. Le portefeuille comprenait 27 immeubles de commerce de détail autonomes de Loblaw et 3 centres de distribution de Loblaw. Lors de la consolidation, la transaction n'a pas été comptabilisée comme une vente d'actifs aux termes des contrats et location et Loblaw n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux fins de l'IFRS 16 et de l'IFRS 15. Le produit a plutôt été comptabilisé à titre de passif financier et au 5 octobre 2019, des montants de 29 millions de dollars et de 397 millions de dollars ont été comptabilisés dans les fournisseurs et autres passifs et dans les autres passifs, respectivement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 16. Capital social

Capital social ordinaire Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2019		6 oct. 2018		5 oct. 2019		6 oct. 2018	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	153 568 888	2 782 \$	128 004 251	230 \$	153 370 108	2 766 \$	127 905 581	221 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 19)	322 709	30	—	—	523 114	46	100 298	9
Rachetées et annulées	—	—	(566 962)	(2)	(1 625)	—	(568 590)	(2)
Émises et en circulation à la clôture de la période	153 891 597	2 812 \$	127 437 289	228 \$	153 891 597	2 812 \$	127 437 289	228 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(81 576)	1 \$	(129 796)	— \$	(120 305)	— \$	(228 803)	— \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(10 000)	—	—	—	(60 000)	(1)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 19)	2 339	—	9 221	—	91 068	2	108 228	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(89 237)	1 \$	(120 575)	— \$	(89 237)	1 \$	(120 575)	— \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	153 802 360	2 813 \$	127 316 714	228 \$	153 802 360	2 813 \$	127 316 714	228 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 7)	153 616 739		127 702 237		153 469 027		127 746 599	

Programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ⁱ⁾	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ⁱ⁾
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	10 000	—	60 000	—
Rachetées en vue du règlement courant d'UAD (nombre d'actions)	29 524	2 961	60 880	17 667
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	—	566 962	—	568 590
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et détenues en fiducie	(1) \$	— \$	(6) \$	— \$
Rachetées et réglées	(3)	—	(6)	(2)
Rachetées et annulées	—	(56)	—	(56)
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	— \$	96 \$	5 \$	96 \$
Diminution du capital social	— \$	2 \$	— \$	2 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Au deuxième trimestre de 2019, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 7 676 458 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 5 octobre 2019, la société a racheté 39 524 actions ordinaires dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,525 \$	0,490 \$	1,565 \$	1,435 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	1,0875 \$	1,0875 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,890625 \$	0,890625 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} octobre 2019. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 septembre 2019.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 17. Transactions portant sur le capital de Loblaw

Actions privilégiées de Loblaw À la clôture du troisième trimestre de 2019, les actions privilégiées de deuxième rang, série B, d'un montant de 221 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de 4 millions de dollars après impôt, et des dividendes en trésorerie connexes, sont présentées comme une composante des participations ne donnant pas le contrôle au bilan consolidé résumé de la société. Au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a déclaré des dividendes de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2018) et de 9 millions de dollars (9 millions de dollars en 2018), respectivement, liés aux actions privilégiées de deuxième rang, série B.

Actions ordinaires de Loblaw Le tableau suivant présente un résumé de l'activité relative aux actions ordinaires de Loblaw aux termes de ses accords de rémunération fondée sur des actions et dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ainsi que l'incidence sur les états financiers consolidés résumés de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Émises (nombre d'actions)	543 782	699 897	2 339 451	2 163 976
Rachetées et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	—	(300 000)	—
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	(4 313 300)	—	(11 320 227)	(12 666 709)
	(3 769 518)	699 897	(9 280 776)	(10 502 733)
Contrepartie en trésorerie reçue (payée)				
Rémunération fondée sur des actions	25 \$	24 \$	80 \$	62 \$
Rachetées et détenues en fiducie	—	—	(20)	—
Rachetées et annulées	(309)	—	(774)	(844)
	(284) \$	24 \$	(714) \$	(782) \$
Augmentation (diminution) du surplus d'apport				
Rémunération fondée sur des actions	6 \$	1 \$	25 \$	15 \$
Rachetées et détenues en fiducie	—	—	(5)	—
Rachetées et annulées	(92)	—	(128)	(210)
	(86) \$	1 \$	(108) \$	(195) \$

Note 18. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les charges et les (pertes actuarielles) gains actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱ⁾	52 \$	46 \$	141 \$	124 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱⁱ⁾	14	9	28	21
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	3	3	7	9
(Pertes actuarielles) gains actuariels avant impôt sur le résultat comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(12)	88	(88)	106

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise. Comprend également des charges liées au règlement de 10 millions de dollars pour l'exercice 2019 à ce jour (1 million de dollars en 2018).

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Les pertes actuarielles comptabilisées au troisième trimestre de 2019 et depuis le début de l'exercice ont été principalement attribuables à la diminution des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs plus élevés que prévu. Les gains actuariels comptabilisés au troisième trimestre de 2018 et pour les neuf premiers mois de 2018 sont principalement attribuables à l'augmentation des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs moins élevés que prévu.

Au premier trimestre de 2019, Loblaw a procédé à plusieurs achats de rentes et a payé 187 millions de dollars à même les actifs des régimes visés afin de régler des obligations de 177 millions de dollars à l'égard des régimes de retraite, et elle a comptabilisé des charges liées au règlement de 10 millions de dollars dans les frais de vente et charges générales et administratives. Au deuxième trimestre de 2018, Loblaw a procédé à un achat de rentes et a payé 228 millions de dollars à même les actifs des régimes visés afin de régler des obligations de 227 millions de dollars à l'égard des régimes de retraite, et elle a comptabilisé des charges liées au règlement de 1 million de dollars dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 19. Rémunération fondée sur des actions

Les accords de rémunération fondée sur des actions de la société comprennent les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (« UAD ») et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants, et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix. La charge que la société a comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour au titre de ses accords de rémunération fondée sur des actions s'est élevée à 22 millions de dollars (18 millions de dollars en 2018) et à 57 millions de dollars (44 millions de dollars en 2018), respectivement.

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des actions de la société se présente comme suit :

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux	
		6 oct. 2018	31 déc. 2018
Fournisseurs et autres passifs	3 \$	8 \$	7 \$
Autres passifs (note 15)	14	5	6
Surplus d'apport	107	121	123

Les régimes de rémunération fondée sur des actions de GWL et de Loblaw sont présentés en détail ci-dessous :

Régimes d'options sur actions L'activité du régime d'options sur actions de GWL se résume comme suit :

(nombre d'options)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Options en cours à l'ouverture de la période	1 657 626	1 592 822	1 548 044	1 527 125
Attribution	—	—	427 523	234 517
Exercice	(322 709)	—	(523 114)	(100 298)
Renonciation/annulation	(13 204)	—	(50 483)	(67 878)
Expiration	—	—	(80 257)	(644)
Options en cours à la clôture de la période	1 321 713	1 592 822	1 321 713	1 592 822

Au troisième trimestre de 2019, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 107,19 \$ l'action ordinaire pour une contrepartie en trésorerie de 25 millions de dollars. Aucune option sur actions n'a été exercée au troisième trimestre de 2018. Pour l'exercice 2019 à ce jour, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 102,89 \$ l'action ordinaire (105,55 \$ en 2018) pour une contrepartie en trésorerie de 39 millions de dollars (8 million de dollars en 2018).

Aucune option sur actions n'a été attribuée aux troisième trimestres de 2019 et de 2018.

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 0,8 % (0,7 % en 2018) a été appliqué à la clôture du troisième trimestre de 2019.

L'activité du régime d'options sur actions de Loblaw se résume comme suit :

(nombre d'options)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Options en cours à l'ouverture de la période	7 424 410	7 917 849	7 509 631	7 487 774
Attribution	8 229	8 140	1 548 550	1 643 933
Exercice	(745 304)	(666 171)	(2 061 701)	(1 621 089)
Renonciation/annulation	(61 437)	(517 622)	(370 582)	(768 422)
Options en cours à la clôture de la période	6 625 898	6 742 196	6 625 898	6 742 196

Au troisième trimestre de 2019, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours moyen pondéré de 72,61 \$ par action ordinaire (67,49 \$ en 2018) pour une contrepartie en trésorerie de 25 millions de dollars (24 millions de dollars en 2018). Pour l'exercice 2019 à ce jour, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours moyen pondéré de 69,12 \$ par action ordinaire (66,73 \$ en 2018) pour une contrepartie en trésorerie de 80 millions de dollars (62 millions de dollars en 2018).

Au troisième trimestre de 2019, Loblaw a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 68,42 \$ par action ordinaire (68,43 \$ en 2018) et ayant une juste valeur d'un montant négligeable (montant négligeable en 2018). Le tableau qui suit présente les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par Loblaw pour les périodes closes aux dates indiquées au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	16 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Taux de rendement en dividende attendu	1,8 %	1,7 %
Volatilité attendue du cours de l'action	14,1 % - 15,3 %	15,2 % - 17,1 %
Taux d'intérêt sans risque	1,5 %	2,2 % - 2,3 %
Durée de vie attendue des options	3,5 - 5,3 ans	3,9 - 6,3 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 9,0 % a été appliqué à la clôture du troisième trimestre de 2019 (8,0 % en 2018).

Régimes d'unités d'actions temporairement incessibles L'activité des régimes d'UATI de GWL se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ⁱ⁾	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ⁱ⁾
UATI en cours à l'ouverture de la période	142 914	182 509	166 034	183 960
Attribution	2 360	123	36 653	61 275
Réinvestissement	1 363	1 073	2 749	1 810
Règlement	(5 075)	(12 159)	(54 452)	(68 304)
Renonciation	(2 422)	(5 646)	(11 844)	(12 841)
UATI en cours à la clôture de la période	139 140	165 900	139 140	165 900

- i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au troisième trimestre de 2019, la juste valeur des UATI attribuées par GWL était négligeable (négligeable en 2018). Pour l'exercice 2019 à ce jour, la juste valeur des UATI attribuées par GWL s'est établie à 3 millions de dollars (6 millions de dollars en 2018).

L'activité des régimes d'UATI de Loblaw se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
UATI en cours à l'ouverture de la période	1 024 386	887 704	1 024 275	824 705
Attribution	26 671	38 476	332 043	338 562
Réinvestissement	8 904	5 466	17 125	7 954
Règlement	(17 596)	(23 449)	(257 747)	(243 217)
Renonciation	(9 966)	(23 907)	(83 297)	(43 714)
UATI en cours à la clôture de la période	1 032 399	884 290	1 032 399	884 290

Au troisième trimestre de 2019, la juste valeur des UATI attribuées par Loblaw s'établissait respectivement à 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2018). Pour l'exercice 2019 à ce jour, la juste valeur des UATI attribuées par Loblaw s'établissait à 22 millions de dollars (22 millions de dollars en 2018).

Régimes d'unités d'actions au rendement L'activité des régimes d'UAR de GWL se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
UAR en cours à l'ouverture de la période	114 203	89 167	89 656	100 263
Attribution	—	3	69 951	36 769
Réinvestissement	1 134	508	2 074	848
Règlement	(433)	(22)	(40 259)	(44 695)
Renonciation	(79)	—	(6 597)	(3 529)
UAR en cours à la clôture de la période	114 825	89 656	114 825	89 656

Aucune UAR n'a été attribuée au troisième trimestre de 2019 (juste valeur des UAR attribuées par GWL négligeable en 2018). Pour l'exercice 2019 à ce jour, la juste valeur des UAR attribuées par GWL s'est établie à 6 millions de dollars (3 millions de dollars en 2018).

L'activité des régimes d'UAR de Loblaw se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
UAR en cours à l'ouverture de la période	665 627	638 403	674 945	631 528
Attribution	1 923	2 753	253 114	311 941
Réinvestissement	5 887	3 630	11 264	5 409
Règlement	(6 202)	(11 151)	(234 121)	(300 544)
Renonciation	(5 098)	(17 203)	(43 065)	(31 902)
UAR en cours à la clôture de la période	662 137	616 432	662 137	616 432

Au troisième trimestre de 2019, la juste valeur des UAR attribuées par Loblaw était négligeable (montant négligeable en 2018). Pour l'exercice 2019 à ce jour, la juste valeur des UAR attribuées par Loblaw s'est établie à 15 millions de dollars (14 millions de dollars en 2018).

Règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie Le tableau suivant présente un résumé du règlement des UATI et des UAR de GWL à même les actions détenues en fiducie pour les périodes closes aux dates indiquées :

(nombre d'attributions)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ⁱ⁾	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ⁱ⁾
Règlement	5 508	12 181	94 711	112 999
Attributions libérées des fiducies (note 16)	2 339	9 221	91 068	108 228

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie a donné lieu à une augmentation négligeable des résultats non distribués au troisième trimestre de 2019 (1 million de dollars en 2018) et à une augmentation de 9 millions de dollars des résultats non distribués pour l'exercice à ce jour (10 millions de dollars en 2018). Au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, ces attributions ont donné lieu respectivement à une hausse négligeable (hausse négligeable en 2018) et à une augmentation de 2 millions de dollars (augmentation négligeable en 2018) du capital social.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 20. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente les justes valeurs et la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et les passifs financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	5 oct. 2019				Aux 6 oct. 2018				31 déc. 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Coût amorti :												
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	— \$	— \$	33 \$	33 \$	— \$	— \$	108 \$	108 \$	— \$	— \$	78 \$	78 \$
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	101	101	—	—	133	133	—	—	154	154
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Certains placements à long terme et autres actifs ⁱ⁾	50	21	—	71	50	20	—	70	50	20	—	70
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	—	—	—	—	2	—	2	—	2	—	2
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dépôts de garantie	59	—	—	59	82	—	—	82	87	—	—	87
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	115	115	—	—	73	73	—	—	76	76
Dérivés inclus dans les créances	—	1	—	1	(1)	3	—	2	(2)	7	—	5
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	2	—	2	4	2	—	6	2	11	—	13
Dérivés inclus dans les autres actifs	—	459	—	459	—	515	—	515	—	556	—	556
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	—	15 972	—	15 972	—	16 288	—	16 288	—	16 012	—	16 012
Certains autres passifs ⁱ⁾	—	—	435	435	—	—	14	14	—	—	13	13
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	8	—	8	—	1	—	1	—	7	—	7
Juste valeur par le biais du résultat net												
Passif lié aux parts de fiducie	3 785	—	—	3 785	2 738	—	—	2 738	2 658	—	—	2 658
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	4	—	4	—	—	—	—	11	—	3	14

i) Certains autres actifs, certains placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés résumés sous le poste Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, une perte nette de respectivement 225 millions de dollars (profit de 82 millions de dollars en 2018) et de 889 millions de dollars (profit de 30 millions de dollars en 2018) ont été comptabilisées dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce montant se rapporte principalement à la perte liée à la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et au contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie À la clôture du troisième trimestre de 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie de la société s'élevaient à 1 776 millions de dollars (2 577 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 1 889 millions de dollars au 31 décembre 2018), dont 42 millions de dollars américains (168 millions de dollars américains au 6 octobre 2018 et 161 millions de dollars américains au 31 décembre 2018) étaient détenus principalement par Dunedin Holdings GmbH, filiale de GWL, et certaines de ses sociétés affiliées (note 8).

Afin de tenir compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le placement net en dollars américains de la société dans des établissements à l'étranger, une perte de 7 millions de dollars (perte de 22 millions de dollars en 2018) et une perte de 25 millions de dollars (profit de 28 millions de dollars en 2018) ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, respectivement.

De plus, au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, une perte négligeable (perte de 7 millions de dollars en 2018) et une perte de 1 million de dollars (profit de 16 millions de dollars en 2018), respectivement, ont été comptabilisées dans le résultat d'exploitation pour tenir compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger qui ont la même monnaie fonctionnelle que la société.

Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises inclus dans les autres actifs À la clôture du troisième trimestre de 2019, la valeur des créances liées à des prêts consentis à des franchisés de Loblaw de 33 millions de dollars (108 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 78 millions de dollars au 31 décembre 2018) a été comptabilisée au bilan consolidé résumé. Au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit négligeable (profit de 1 million de dollars en 2018) et un profit de 1 million de dollars (profit de 3 millions de dollars en 2018) au titre des créances liées à ces prêts.

À la clôture du troisième trimestre de 2019, la valeur des placements dans des franchises de Loblaw de 7 millions de dollars (10 millions de dollars au 6 octobre 2018; 14 millions de dollars au 31 décembre 2018) a été comptabilisée dans les autres actifs. Loblaw a comptabilisé un profit négligeable (profit de 1 million de dollars en 2018) et un profit de 1 million de dollars (profit de 2 millions de dollars en 2018) au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, respectivement, au titre de ces placements.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande de Loblaw qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée entraînerait une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte négligeable (profit de 2 millions de dollars en 2018) et un profit de 3 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2018), respectivement, liés à ces dérivés. De plus, un passif négligeable correspondant a été inscrit dans les fournisseurs et autres passifs au 5 octobre 2019 (actif négligeable au 6 octobre 2018; 3 millions de dollars au 31 décembre 2018). Au 5 octobre 2019, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit lié à la juste valeur (une perte liée à la juste valeur) de 1 million de dollars.

Dérivés sur actions À la clôture du troisième trimestre de 2019, Weston Holdings Limited, filiale de GWL, détenait un contrat à livrer sur actions en vigueur visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw au prix à terme initial de 48,50 \$ l'action ordinaire de Loblaw. À la clôture du troisième trimestre de 2019, le prix à terme avait augmenté pour s'établir à 122,44 \$ (117,23 \$ au 6 octobre 2018 et 118,42 \$ au 31 décembre 2018) par action ordinaire de Loblaw aux termes du contrat. Au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, une perte liée à la juste valeur de 52 millions de dollars (profit de 25 millions de dollars en 2018) et une perte liée à la juste valeur de 136 millions de dollars (profit de 44 millions de dollars en 2018), respectivement, ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières au titre de ce contrat (note 5).

Passif lié aux parts de fiducie La société a comptabilisé une perte liée à la juste valeur de 169 millions de dollars (profit de 55 millions de dollars en 2018) au troisième trimestre de 2019 et une perte liée à la juste valeur de 753 millions de dollars (perte de 44 millions de dollars en 2018) pour l'exercice à ce jour dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 5).

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations du prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	5 oct. 2019				
	Au	16 semaines closes le		40 semaines closes le	
	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
(en millions de dollars)					
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Risque de change – Contrats de change à terme ⁱ⁾	— \$	— \$	1 \$	(1) \$	1 \$
Risque de taux d'intérêt – Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	(1)	2	—	(6)	—
Risque de taux d'intérêt – Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	(6)	1	(1)	(5)	(1)
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(7) \$	3 \$	— \$	(12) \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	(2) \$	— \$	(6) \$	— \$	(12) \$
Autres dérivés non financiers	—	—	4	—	11
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(2) \$	— \$	(2) \$	— \$	(1) \$
Total des dérivés	(9) \$	3 \$	(2) \$	(12) \$	(1) \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur nominale de 3 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 90 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 300 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 277 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs et autres passifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

6 oct. 2018

	Au	16 semaines closes le		40 semaines closes les	
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerieⁱ⁾					
Risque de change – Contrats de change à terme ⁱⁱ⁾	— \$	— \$	— \$	2 \$	— \$
Risque de taux d'intérêt – Contrats à terme sur obligations ⁱⁱⁱ⁾	—	—	—	(1)	—
Risque de taux d'intérêt – Swaps de taux d'intérêt ^{iv)}	1	3	—	3	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 \$	3 \$	— \$	4 \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	5 \$	— \$	(3) \$	— \$	22 \$
Autres dérivés non financiers	3	—	2	—	8
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	8 \$	— \$	(1) \$	— \$	30 \$
Total des dérivés	9 \$	3 \$	(1) \$	4 \$	30 \$

- i) Tiennent compte de swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 100 millions de dollars qui sont venus à échéance au premier trimestre de 2018. Une perte latente liée à la juste valeur négligeable avait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en lien avec ces swaps.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur nominale de 16 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur nominale de 53 millions de dollars et conclus au cours du premier trimestre de 2018, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- iv) Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur nominale de 322 millions de dollars, qui ont été repris au deuxième trimestre de 2018 dans le cadre de l'acquisition de CREIT, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs et autres passifs.

Note 21. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelles cotisations.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises de façon isolée ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Le 26 août 2015, la société s'est vu signifier un recours collectif proposé, déposé contre elle, Loblaw et certaines de ses filiales et d'autres parties, auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») relativement à l'effondrement, en 2013, du complexe Rana Plaza situé à Dhaka, au Bangladesh. La réclamation visait l'obtention de dommages-intérêts d'environ 2 milliards de dollars. En juillet 2017, la Cour supérieure a rejeté le recours et les demandeurs ont fait appel. La décision de la Cour d'appel de l'Ontario, rendue le 20 décembre 2018, a confirmé le verdict de rejet de la Cour supérieure. En février 2019, les demandeurs ont sollicité l'autorisation d'interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême »), ce que leur a refusé la Cour suprême le 8 août 2019. La société considère ce litige comme réglé puisqu'on ne peut en appeler de la décision de la Cour suprême.

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas partie au recours collectif. Loblaw juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas comptabilisé de charges à payer ou de provisions importantes au titre de ce litige dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Loblaw n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts et, par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2019, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité pourra être établie ou dans la période au cours de laquelle les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc./Pharmaprix Inc. et Sanis Health Inc. Le recours contient des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence, et il réclame un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au titre des charges engagées par la province dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes en Colombie-Britannique. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario et du Québec sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations de mai 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. Loblaw estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas de charges à payer importantes ni de provisions importantes au titre de ces recours comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2017, portent sur les années d'imposition 2000 à 2012. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, Loblaw a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Après la clôture du troisième trimestre de 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu l'appel et la cour a mis le jugement en délibéré jusqu'à une date ultérieure.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 22. Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Weston Foods, Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation de Propriétés de Choix et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, comme il est indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le présent document et dans les états financiers consolidés annuels audités de 2018 de la société. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIAⁱⁱ⁾ et du montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱ⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les					6 oct. 2018				
	5 oct. 2019					Weston Foods ⁱ⁾	Loblaw ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel ⁱ⁾	Total
Produits	638 \$	14 655 \$	324 \$	(391) \$	15 226 \$	630 \$	14 319 \$	315 \$	(402) \$	14 862 \$
Résultat d'exploitation	23 \$	688 \$	221 \$	(48) \$	884 \$	31 \$	590 \$	179 \$	4 \$	804 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	1	223	434	(141)	517	—	292	117	(82)	327
Bénéfice avant impôt	22 \$	465 \$	(213) \$	93 \$	367 \$	31 \$	298 \$	62 \$	86 \$	477 \$
Résultat d'exploitation	23 \$	688 \$	221 \$	(48) \$	884 \$	31 \$	590 \$	179 \$	4 \$	804 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	44	775	—	(118)	701	43	459	—	28	530
Éléments d'ajustement ⁱⁱ⁾	5	27	5	39	76	8	9	44	(4)	57
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱ⁾	72 \$	1 490 \$	226 \$	(127) \$	1 661 \$	82 \$	1 058 \$	223 \$	28 \$	1 391 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	40	618	—	(118)	540	38	298	—	28	364
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱ⁾	32 \$	872 \$	226 \$	(9) \$	1 121 \$	44 \$	760 \$	223 \$	— \$	1 027 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA¹⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA¹⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 157 millions de dollars (161 millions de dollars en 2018) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars (5 millions de dollars en 2018) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisé par Weston Foods.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

40 semaines closes les

	5 oct. 2019					6 oct. 2018				
(en millions de dollars)	Weston Foods	Loblaws	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Total	Weston Foods ⁱ⁾	Loblaws ⁱ⁾	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel ⁱ⁾	Total
Produits	1 633 \$	36 447 \$	971 \$	(1 049) \$	38 002 \$	1 615 \$	35 475 \$	825 \$	(1 064) \$	36 851 \$
Résultat d'exploitation	45 \$	1 723 \$	670 \$	(198) \$	2 240 \$	62 \$	1 472 \$	391 \$	(30) \$	1 895 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	1	571	1 546	(421)	1 697	—	469	23	238	730
Bénéfice avant impôt	44 \$	1 152 \$	(876) \$	223 \$	543 \$	62 \$	1 003 \$	368 \$	(268) \$	1 165 \$
Résultat d'exploitation	45 \$	1 723 \$	670 \$	(198) \$	2 240 \$	62 \$	1 472 \$	391 \$	(30) \$	1 895 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	111	1 935	1	(277)	1 770	102	1 141	—	87	1 330
Éléments d'ajustement ⁱⁱ⁾	11	43	18	50	122	10	14	200	(67)	157
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱ⁾	167 \$	3 701 \$	689 \$	(425) \$	4 132 \$	174 \$	2 627 \$	591 \$	(10) \$	3 382 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	105	1 543	1	(277)	1 372	93	740	—	87	920
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱ⁾	62 \$	2 158 \$	688 \$	(148) \$	2 760 \$	81 \$	1 887 \$	591 \$	(97) \$	2 462 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA¹⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA¹⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 392 millions de dollars (401 millions de dollars en 2018) comptabilisée par Loblaws relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni de l'amortissement accéléré de 6 millions de dollars (9 millions de dollars en 2018) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisé par Weston Foods.

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

16 semaines closes les						
(en millions de dollars)	5 oct. 2019			6 oct. 2018 ⁱ⁾		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	(134) \$	2 \$	(54) \$	(133) \$	33 \$	— \$
Élimination du recouvrement de coûts	(50)	—	—	(47)	—	—
Élimination des résiliations de baux	(2)	—	—	—	—	—
Profit net de Loblaw lié à la cession-bail d'immeubles conclue avec Propriétés de Choix	—	(2)	—	—	3	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(1)	—	—	(28)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(39)	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	(297)	—	—	15
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	169	—	—	(55)
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL et à Loblaw	—	—	(72)	—	—	(72)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL et à Loblaw	—	—	48	—	—	43
Chiffre d'affaires intragroupe	(205)	—	—	(222)	—	—
Conversion des monnaies étrangères ⁱⁱ⁾	—	—	—	—	(7)	—
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	—	—	52	—	—	(25)
Autres	—	(8)	13	—	3	12
Total – Autres et intersectoriel	(391) \$	(48) \$	(141) \$	(402) \$	4 \$	(82) \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

40 semaines closes les

	5 oct. 2019			6 oct. 2018 ⁱ⁾		
(en millions de dollars)	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	(406) \$	(96) \$	(137) \$	(400) \$	10 \$	— \$
Élimination du recouvrement de coûts	(156)	—	—	(147)	—	—
Élimination des résiliations de baux	(2)	—	—	(10)	(10)	—
Profit net de Loblaw lié à la cession-bail d'immeubles conclue avec Propriétés de Choix	—	(7)	—	—	2	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(24)	—	—	(87)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(51)	—	—	27	—
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	(1 139)	—	—	379
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	753	—	—	44
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL et à Loblaw	—	—	(216)	—	—	(199)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL et à Loblaw	—	—	137	—	—	83
Intérêts sur la dette de Propriétés de Choix envers Loblaw et produits de désactualisation touchés sur les parts de catégorie C intragroupe	—	—	—	—	—	(53)
Chiffre d'affaires intragroupe	(485)	—	—	(507)	—	—
Conversion des monnaies étrangères ⁱⁱ⁾	—	(1)	—	—	16	—
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	—	—	136	—	—	(44)
Frais d'émission de Propriétés de Choix	—	—	14	—	—	—
Autres	—	(19)	31	—	12	28
Total – Autres et intersectoriel	(1 049) \$	(198) \$	(421) \$	(1 064) \$	(30) \$	238 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Représente l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux	
		6 oct. 2018 ⁱ⁾	31 déc. 2018 ⁱⁱ⁾
Total des actifs			
Weston Foods	3 765 \$	2 851 \$	3 001 \$
Loblaw	35 615	33 571	30 228
Propriétés de Choix	15 482	15 671	15 518
Autres ⁱⁱ⁾	358	395	305
Intersectoriel	(8 485)	(8 704)	(5 238)
Chiffres consolidés	46 735 \$	43 784 \$	43 814 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Le poste « Autres » comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019 ⁱ⁾	6 oct. 2018 ⁱⁱ⁾	5 oct. 2019 ⁱ⁾	6 oct. 2018 ⁱⁱ⁾
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles				
Weston Foods	55 \$	61 \$	124 \$	121 \$
Loblaw	407	300	790	656
Propriétés de Choix	27	84	108	196
Autres	3	—	3	—
Chiffres consolidés	492 \$	445 \$	1 025 \$	973 \$

i) Les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprennent un paiement anticipé de 10 millions de dollars qui a été effectué en 2018. Le solde a été transféré en provenance des autres actifs au troisième trimestre de 2019.

ii) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.